

NOS MISSIONS

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont des services de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles sont composées d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, d'ingénieurs, de techniciens et de personnel administratif.

CONSEILLER LES ÉLUS, ACTEURS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

Les UDAP travaillent en relation étroite avec les usagers qui souhaitent engager des travaux dans les espaces protégés et avec les acteurs des politiques d'aménagement du territoire : collectivités locales, professionnels de l'urbanisme et du bâtiment, autres services de l'État en charge des politiques urbaines et de protection de l'environnement.

PROMOUVOIR UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Elles œuvrent pour un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et création architecturale entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte des patrimoines.

ACCOMPAGNER LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les UDAP participent aux stratégies d'aménagement des territoires aux côtés des collectivités territoriales et des autres services de l'état. Elles apportent notamment leur expertise aux programmes de renouvellement urbain et aux opérations de revitalisation des centres-bourgs.

EXPERTISER LES TRAVAUX DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Les UDAP émettent des avis sur les travaux en espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables et sites naturels protégés. En lien avec les services patrimoniaux de la DRAC, elles assurent une mission de veille sanitaire, de conseil et de contrôle scientifique et technique sur les monuments historiques.

ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

Appartenant au corps des architectes et urbanistes de l'État (AUE), les ABF sont attentifs à l'histoire de la construction et aux modes d'occupation de l'espace. Ils s'assurent de l'insertion harmonieuse des projets d'aménagement dans le paysage.

GARANT DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Dans les espaces protégés, tous les travaux de modification sont soumis à l'avis ou à l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Les ABF sont également conservateurs des cathédrales et édifices affectés au ministère de la Culture.

L'ARCHITECTURE EN CORRÈZE

238 700 HABITANTS

5 857 KM²

41.2 HAB./KM²

283 COMMUNES

10 EPCI

La Corrèze est à la confluence des territoires qui lui sont frontaliers : le Lot et la Dordogne au sud et à l'ouest. Elle s'ouvre au nord et à l'est vers l'Auvergne dont on aperçoit les sommets depuis la tour panoramique du Mont Bessou près de Meymac.

PAYSAGES

Le paysage corrézien est composé de facettes multiples et contrastées. De plateaux et gorges au sud du département notamment dans la vallée de la Dordogne à la montagne limousine et ses massifs au nord dont le plus connu est celui des Monédières.



Musée du président Jacques Chirac à Sarran ©UDAP19

Ces paysages sont tantôt ceux d'un bocage vallonné comme dans le site classé de Turenne, tantôt une montagne communément appelée « toit du Limousin », plus pittoresque et sauvage, où les villages et hameaux se nichent dans les replats des pentes entre forêts, tourbières et landes au sein du Parc naturel régional (PNR) de Millevaches.

PATRIMOINE

Le patrimoine vernaculaire se caractérise par l'emploi de matériaux dits « de proximité ». Cette utilisation rend intrinsèquement liés le bâti et le paysage car se trouvent dans le sol et la forêt à la fois la pierre et le bois extraits comme matières premières de construction.

Le patrimoine religieux est riche avec les abbayes d'Aubazine, de Beaulieu, d'Uzerche ou de Meymac, du prieuré de Saint-Angel et des nombreuses églises et chapelles qui maillent le territoire. Ce sont aussi des châteaux dont les illustres noms trouvent échos dans l'Histoire : Turenne, Pompadour et Ventadour notamment.



Vue aérienne du bourg de Collonges-la-Rouge ©UDAP19

Le patrimoine archéologique, témoignage d'une occupation ancienne, est très présent que ce soit la Préhistoire avec Néandertal à La Chapelle-aux-Saints, ou l'Antiquité à Tintignac à Naves, ou bien encore au site des Cars à Saint-Merd-les-Oussines.

La création est représentée dans le Centre d'art contemporain de Meymac, ou le musée du Président Jacques Chirac à Sarran, dont l'architecture évoque et réinterprète avec subtilité l'architecture domestique de la grange limousine traditionnelle.

373 Monuments historiques

6 Sites patrimoniaux remarquables

15 Édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

2 Pays d'art et d'histoire
VÈZÈRE ARDOISE

HAUTES TERRES CORRÉZIENNES ET VENTADOUR

107 Sites protégés

NOUS CONTACTER

UDAP de la Corrèze
Hôtel Lauthonie
13 rue Riche
19000 TULLE

05.55.20.78.90
udap.correze@culture.gouv.fr



Les Orgues de Bort à Bort les Orgues ©Photo Lucien Roulland / Corrèze Tourisme

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et 14h à 17h

PERMANENCES DANS LES COMMUNES

BEAULIEU-SUR-DORDOGNE

Mairie : 05 55 91 11 31

AGGLO DE BRIVE

Service urbanisme : 05 55 74 08 08

VOS INTERLOCUTEURS À L'UDAP 19

CHEF DE L'UDAP 19, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)
Hubert MERCIER

ADMINISTRATION / ACCUEIL

Jean-Michel BRIVAL, Anita DRET

NORD-OUEST DU DÉPARTEMENT

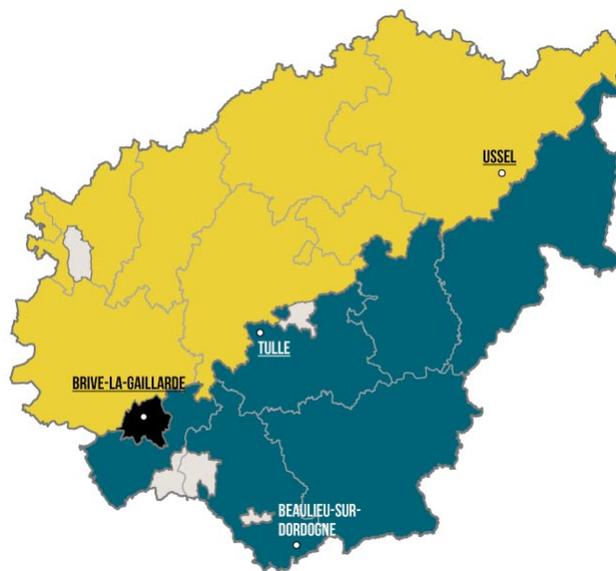
TECHNICIENNE : Françoise GUERIN LACHAIZE ■

SUD-EST DU DÉPARTEMENT

TECHNICIEN : Stéphane MANDON ■

GÉRÉ PAR L'ABF ■

UNIQUEMENT DEMANDES DE PERMIS SUR SITES CLASSÉS □



udap.correze@culture.gouv.fr

05.55.20.78.90

atlas.patrimoines.culture.fr

http://www.culture.gouv.fr/Regions/

Drac-Nouvelle-Aquitaine



Ministère
Culture



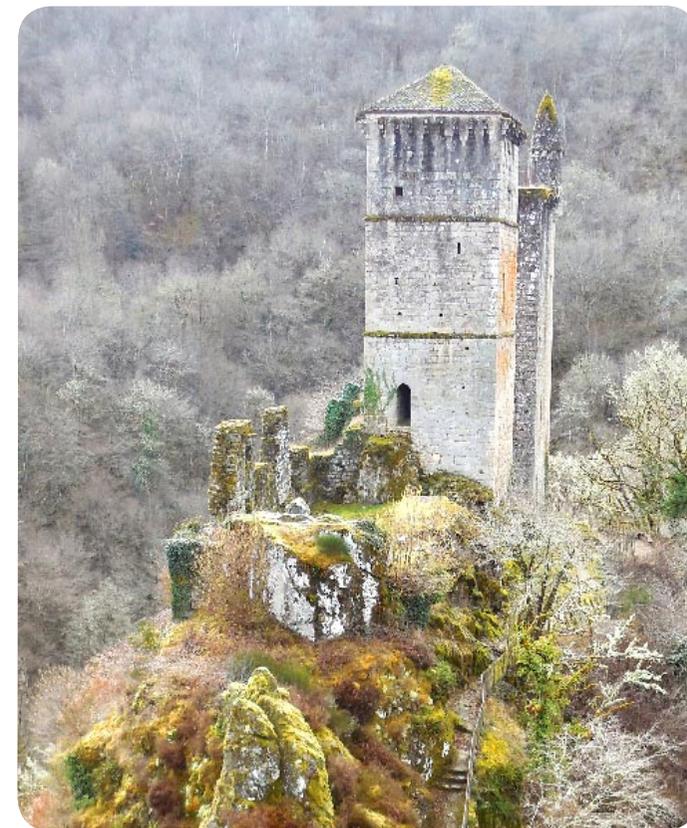
PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

drac
nouvelle
aquitaine

19

UDAP | Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine

CORRÈZE



Château de Merle à Saint-Geniez-ô-Merle ©UDAP19